



Association Nationale des Elus
des Territoires Touristiques

Offre de stage

Présentation de l'ANETT :

L'ANETT, un réseau actif

Créée en 1930, l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques, devenue en 2015 l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques est la seule à fédérer, au plan national, les élus œuvrant en faveur du tourisme et regroupe plus de 900 membres : Maires, Présidents d'EPCI, Présidents de Conseils régionaux, Présidents de Conseils départementaux, Députés et Sénateurs.

L'ANETT a pour vocation de rassembler tous les territoires touristiques de notre pays avec leurs spécificités géographiques (littoral, thermal, montagne, outre-mer, rural et urbain).

Défense des territoires touristiques auprès des pouvoirs publics

Dans le but de défendre les intérêts des territoires touristiques, l'ANETT joue pleinement son rôle auprès du Parlement avec son collègue de 70 parlementaires adhérents. Grâce à ceux-ci, on peut noter des avancées sur la loi ELAN comme l'échelonnement de l'application de la loi SRU, le délai accordé pour réaliser le diagnostic sur le logement des saisonniers etc.

Dans le cadre de loi de finances pour 2019, certaines difficultés dans l'application de la collecte de la taxe de séjour en 2019 ont été entendues : prise en compte des communes n'ayant pas délibéré dans les délais, paiement des plateformes électronique au 31 décembre, ...

L'ANETT s'est imposée comme l'interlocuteur privilégié des ministères comme le montre la venue de Jean-Baptiste LEMOYNE et Jacqueline GOURAULT au Congrès de l'ANETT à Cabourg en 2018 et l'intégration de l'ANETT au Comité Interministériel du Tourisme annoncée par Jean-Baptiste LEMOYNE lors du Congrès de l'ANETT à La Grande-Motte (34).

Accompagnement et diffusion des actualités

L'offre de documents utiles se trouve sur l'espace réservé aux adhérents du site Internet et les adhérents peuvent participer aux travaux des 9 commissions de l'ANETT (Territoires numériques, Qualité de Vie, Patrimoine, Hébergement, Finances, Casino, Directeurs des Offices de Tourisme, Tourisme solidaire, Ile-de-France).

L'ANETT se rend aussi au plus près des élus afin de répondre à leurs questions dans le cadre de réunions de terrain. Toute l'actualité de l'Association et les réformes apparaissent dans le journal France Tourisme.

Expertise et conseil juridique

En plus du travail de lobbying, les adhérents peuvent bénéficier de conseils sur toutes les questions relatives au classement en station de tourisme, la dénomination de commune touristique ou toutes questions liées au tourisme comme le financement, la taxe de séjour, etc.

Missions du stage :

Au sein de l'équipe permanente de l'ANETT, composée de 4 personnes, et en collaboration avec la Directrice Générale et le Chargé de Mission voici les principales missions à réaliser :

- Appui à la veille institutionnelle et juridique des stations classées et communes touristiques
- Appui à la préparation des réunions de l'Association à Paris ou en région.
- Appui à la préparation des auditions ministérielles et parlementaires de l'Association
- Appui à l'animation du réseau des adhérents, en particulier du collège de Parlementaires de l'ANETT
- Appui à l'organisation du 90^{ème} Congrès de l'ANETT
- Appui à la communication auprès des adhérents (Journal trimestriel, newsletter mensuelle, présence sur les réseaux sociaux, ...)
- Appui à l'animation du réseau des 19 partenaires de l'ANETT

Profil recherché :

- Etudiant en 5^{ème} année de cursus en Relations Publiques, Collectivités Locales ou Sciences Politiques
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, ...)
- Maîtrise des outils de traitement des enquêtes

Durée du stage :

- Stage de 6 mois à partir de Septembre 2019

Lieu :

- Siège de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques : 47 quai d'Orsay à Paris 75007

Convention et Rémunération :

- Stage conventionné
- Ticket Restaurants
- Remboursement de 50% de l'abonnement mensuel de transport

Candidature :

- Envoyer un CV, une lettre de motivation et tout document que vous jugerez utile pour appuyer votre candidature à l'adresse mail suivante : slebeau@communes-touristiques.net

Plus d'informations sur l'ANETT : www.communes-touristiques.net